

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/04/2024

Date de la convocation 8/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 avril

A **20 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de BRUN Philippe.

Nombre de conseillers

En exercice 11

Présents : 7

Procurations : 2

Votants : 9 Pour 9 Contre : 0 Abstentions : 0

| | | | |
|---|--------------------|------|----------------|
| + | Philippe BRUN | proc | Yves SANIAL |
| + | Alice MALARTRE | + | Thierry MICHEL |
| + | Michel RIBES | + | Alain ROMÉAS |
| + | Laurence EXBRAYAT | + | Jeanne PRADIER |
| | Alexandre MALARTRE | proc | Michel LEYDIER |
| | Odette GAILHOT | | |

Malartre Alice a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Augmentation du temps de travail

Mr le Maire informe le conseil Municipal Qu'il y a lieu d'augmenter le temps de travail de l'agent Municipal ayant en charge l'Agence postale et l'aide au secrétariat de Mairie.

En effet la charge de travail étant importante, le contrat de travail de Mme CARREAU Véronique passera de 26 heures a 29 heures a partir du 1 er Mai 2024.

Le conseil municipal émet un avis favorable et autorise Mr le Maire a faire le nécessaire pour mettre en place ces nouveaux horaires a compter du 1/05/2024.

Fait à les Estables le

Pour copie conforme

Mr BRUN Philippe, Maire